

Montreuil, le 16 avril 2026

LES SALARIÉS AUX ATELIERS DU GOUT SONT EN COLÈRE !

Plus de 75 % des salariés des Ateliers du Goût se mobilisent ce jeudi 16 avril à travers un débrayage de deux heures, afin de protester contre les propositions issues des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

Cette mobilisation puissante avec 8 lignes de fabrications à l'arrêt concerne l'ensemble des équipes : production (3x8, 2x8, journée), cela concerne les services surgelé, frais, logistique, maintenance, laboratoire et fonctions administratives.

La Fédération dénonce la posture de la direction de LAG, piloté par SYSCO, proposant une augmentation générale des salaires de 0,9% soit une dizaine d'euros par mois seulement !

Dans un contexte marqué par une inflation estimée à 1,7 %, avec des projections à 3,3 %, ainsi qu'une hausse significative des coûts de transport, les travailleurs contestent ces propositions qui ne permettent pas de continuer à vivre de leur travail.

Le syndicat CGT des Ateliers du Goût rappelle que les revendications exprimées reflètent les attentes des salariés, à savoir :

90 € d'augmentation générale pour tous
Heures de nuit majorées de 20 % à 25 %
Augmentation des primes de quart de 1 € par jour

Une nouvelle réunion de négociation est prévue la semaine prochaine. En l'absence d'avancées significatives, les salariés n'excluent pas la mise en place de nouvelles actions.

La Fédération CGT Commerce et Services apporte son soutien à ce mouvement, et appelle à une prise en compte des revendications afin de garantir des conditions de rémunération permettant aux salariés de vivre dignement de leur travail.



Aller plus loin...

Consultez notre site internet sur www.commercecgt.fr ou scannez le QR code ci-dessous :



Proposition de loi

Consultez notre projet de loi en scannant le QR code ci-dessous :



Contact presse

Stéphane Baumgarthen
Secrétaire Fédéral
06 89 72 57 31